POSTULAT : **Pour des conditions d'études et de vie dignes au collège Léon-Michaud**

Le collège Léon-Michaud (LM) est un lieu de vie et d'apprentissage central pour de nombreux jeunes Yverdonnois et Yverdonnoises. Malheureusement, les conditions matérielles et sanitaires dans lesquelles évoluent les élèves et le corps enseignant au quotidien se dégradent de manière préoccupante. Ces dysfonctionnements ont fait l'objet d'une observation minutieuse et d'une démarche constructive menée directement par le Conseil des élèves de l'établissement. Les jeunes délégués souhaitent ainsi attirer l'attention des autorités sur des réalités qui impactent leur confort, leur santé et, par extension, la qualité de l'enseignement dispensé.

Les constats dressés par les élèves au sein de leur instance participative mettent en lumière plusieurs préoccupations majeures. Concernant d'abord l'hygiène et l'accès aux sanitaires, les élèves déplorent des fermetures fréquentes et prolongées des toilettes, un manque récurrent de papier toilette et de protections hygiéniques, ainsi qu'une absence de miroirs. De plus, la qualité de l'eau du robinet est sujette à caution au point que certains enseignants découragent activement sa consommation.

Sur le plan de l'état des bâtiments, le bâtiment annexe dit « DéBuDé » se trouve dans un état jugé très insatisfaisant par les jeunes qui y suivent leurs cours, ce qui nécessite une attention toute particulière. À cela s'ajoutent des problèmes d'isolation thermique importants, des radiateurs défectueux dans certaines salles de classe durant la saison froide et des infiltrations d'humidité récurrentes qui nuisent à la salubrité des locaux. Enfin, le mobilier scolaire tel que les tables et les chaises est souvent endommagé ou inadapté, tandis qu'un manque de poubelles dans les couloirs complique grandement la gestion de la propreté au quotidien. La connexion Wifi ne semble pas permettre de réaliser les travaux en informatique de manière efficiente.

Considérant que la Ville d'Yverdon-les-Bains, en tant que propriétaire et gestionnaire des infrastructures scolaires, a à cœur d'offrir un environnement sain, sûr et propice aux études, et qu'il est précieux de valoriser l'engagement civique et la participation active du Conseil des élèves,

En conclusion, nous invitons la Municipalité à :

1. Examiner la possibilité d'établir un état des lieux complet des infrastructures du collège Léon-Michaud, y compris le bâtiment DéBuDé, concernant l'isolation, le chauffage, l'étanchéité et l'état du mobilier, idéalement en lien avec les représentants du Conseil des élèves.
2. Procéder à une vérification approfondie de la qualité de l'eau du réseau de l'établissement afin d'apporter des réponses claires et de prendre les mesures correctives nécessaires pour rassurer l'ensemble des usagers
3. Étudier les moyens d'assurer un accès continu et un entretien renforcé des sanitaires, incluant une ouverture pérenne, un approvisionnement régulier en papier toilette et en protections hygiéniques, ainsi que l'ajout de miroirs, tout en optimisant l'implantation de poubelles dans les zones de circulation.
4. Présenter au Conseil communal un rapport et un plan d'action échelonné pour répondre aux besoins de mise à niveau de ce site scolaire.

Rayan Ammon